



Cross-border mobility in the Alpine Region

Co-financed by the European Parliament through the
Alpine Region Preparatory Action Fund (ARPAF)

Atelier régional sur mobilité transfrontalière des pendulaires

Ce document sert comme base d'information pour l'approbation de la part du Bureau de la Conférence transjurassienne CTJ d'une collaboration entre le Groupement Suisse pour les régions de montagne SAB et la CTJ pour la réalisation de deux ateliers traitant le thème de la mobilité transfrontalière des pendulaires dans la région de l'Arc Jurassien. Cette série d'ateliers s'inscrit dans un projet sur la mobilité transfrontalière dirigé par le SAB. Les détails sur le projet et sur les ateliers sont décrits dans les prochains paragraphes.

1. Présentation

Le Groupement Suisse pour les régions de montagne SAB est une association suisse qui défend les régions de montagne et de l'espace rurale. Au même temps, elle s'engage pour assurer un développement durable de ces régions. Pour ce faire, le SAB participe aussi à des projets internationaux.

C'est le cas notamment du projet « Cross border mobility » (mobilité transfrontalière), qui le SAB dirige en collaboration avec la Commission internationale pour la protection des Alpes CIPRA et le Bureau du gouvernement du Tyrol dans le cadre de la Stratégie macrorégionale de l'espace alpin EUSALP.

Ce projet est financé par le fond européen « Alpine Region Preparatory Action Fund » (ARPAF)

2. Détails du projet

2.1 Contexte :

Les réseaux de transport ont longtemps été planifiés dans un contexte purement national. Ces réseaux de transport ne sont donc plus en cohérence avec l'augmentation des flux de voyageurs transfrontaliers. Ceci est particulièrement vrai pour les systèmes de transport public. La plupart des flux de transport des pendulaires à travers les frontières se font en voiture. Des routes engorgées ayant un impact négatif sur l'économie, la société et l'environnement en sont la conséquence. La part des déplacements transfrontaliers à l'intérieur du périmètre EUSALP est nettement plus élevée que les valeurs moyennes européennes, ce qui souligne l'importance du thème pour la mobilité dans la région alpine.

2.2 Les objectifs de l'ensemble du projet sont :

- d'établir une vue d'ensemble de la mobilité transfrontalière dans l'espace alpin, en mettant l'accent sur les trajets quotidiens ;
- identifier les lacunes de la mobilité transfrontalière en ce qui concerne les infrastructures et les facteurs non contraignants ;
- identifier des solutions pour faciliter les flux transfrontaliers quotidiens de passagers par des modes de transport durables grâce aux nouvelles possibilités offertes par la numérisation ;
- mettre en œuvre les résultats dans plusieurs points névralgiques pour les déplacements transfrontaliers dans la région alpine.

2.3 Etat du projet

Le projet a commencé en janvier 2018 et sa fin est prévue pour décembre 2019.

Le travail réalisé jusqu'à maintenant inclut :

- un étude sur la mobilité transfrontalière dans l'espace alpin avec un accent sur les trajets quotidiens a été réalisé par l'Université de Erlangen-Nuremberg. Le rapport de l'étude permet de classer et de comparer les points névralgiques des pendulaires transfrontaliers dans le périmètre EUSALP.

- la création d'une boîte à outils qui comprend des mesures concrètes pour les entreprises afin d'encourager la mobilité durable des pendulaires.

- un ensemble de modèles de coopération déjà existants dans l'espace alpin a été rassemblé. Des modèles de coopération à fort potentiel éventuellement applicables à d'autres régions alpines ont été identifiés et illustrés dans une Storymap.

Dans l'actuelle deuxième phase du projet, l'objectif c'est de lancer une coopération transfrontalière sur le trafic pendulaire dans certaines régions modèles de l'espace alpin. A cet effet, deux ateliers dans chacune des régions sélectionnées vont être organisés. Ces ateliers ont le but de rassembler les acteurs clés des domaines de la mobilité, des municipalités, des entreprises et de l'administration régionale. Les discussions vont porter, dans un premier atelier (printemps), sur l'analyse du statu quo de la mobilité dans la région et dans un deuxième atelier (fin d'été), sur la définition des champs d'action et des mesures pour améliorer la mobilité transfrontalière des pendulaires dans la région.

3. Hotspot Arc Jurassien

D'après l'étude sur la mobilité transfrontalière dans l'espace, la région de l'Arc Jurassien figure parmi les régions qui sont très touchés par la problématique du trafic pendulaire transfrontalier.

Le nombre de pendulaires entrants de France en Suisse dans la région de l'Arc Jurassien est estimé à 47'000 pendulaires par jour. Les destinations des pendulaires sont plusieurs, vue les nombreux pôles dans la région qui accueillent principalement des manufactures et fabriques de l'industrie horlogère. Dans tous les cas, le massif du Jura pose de problèmes quant au déplacements d'un pays à l'autre et dans les heures de pointe, les situations d'encombrement sur les routes transfrontalières sont devenues désormais la norme. Ceci entraîne des considérables couts économiques et environnementales.

En général, la région dans son ensemble se développe tant au niveau économique que démographique. Dans ce contexte, une bonne gestion de la mobilité est une tâche très importante pour garantir le développement économique, ainsi que pour éviter le départ des habitants vers des autres villes.

Enfin, l'existence d'une déjà forte collaboration des autorités locales sur les problématiques transfrontalières rend cette région particulièrement intéressante pour la réalisation d'une série de workshops sur la mobilité transfrontalière des pendulaires dans la région.

4. Collaboration avec la CTJ

Pour l'organisations des ateliers, le SAB a pris contact avec le Secrétariat général de la Conférence transjurassienne et ensemble, ils ont évalué les détails quant au possibles thèmes à aborder et au possibles acteurs à inviter. La proposition faite par le SAB c'est d'organiser un premier atelier au début du mois de mai dans une localité de l'Arc jurassien. Une collaboration du SAB avec la CTJ pour la réalisation des ateliers serait très bénéfique pour la réussite des ateliers. Au même temps, le CTJ pourrait profiter de cette synergie pour compléter ses activités

dans le domaine de la mobilité. Au niveau pratique, le CTJ pourrait aider le SAB avec la logistique des ateliers et pour les invitations.

5. Détails sur le déroulement du premier atelier

5.1 Thème: Afin de compléter l'étude « les mobilités transfrontalières de l'Arc jurassien » publié en 2011 et favoriser la mise en place de la « Stratégie de coopération transfrontalière 2016 – 2020 », le thème « pratiques de mobilité alternatives et usage du numérique » a été choisi pour l'atelier, avec la question décisive : « Est-ce que les outils numériques peuvent apporter un plus dans la gestion de la mobilité transfrontalière des pendulaires dans l'Arc Jurassien? ».

5.2 Objectives : 1) mener une réflexion de base avec les participants sur les résultats du projet à ce jour, 2) présentation d'idées innovantes pour une meilleure gestion de la mobilité, 3) mener une discussion sur la situation actuelle de la mobilité dans la région sur la base des questions suivantes : Où en sommes-nous ? Sur quelle base pouvons-nous bâtir ? Comment pourrait-on renforcer la coopération des différents acteurs ? Où se trouvent les plus grands chantiers de construction ? Quels sont les opportunités et les défis futurs ?

De plus, le contenu définitif et le groupe cible du 2^{ème} atelier seraient définis.

5.3 Nombre de participants : 12-20max

5.4 Date : début mai 2019, environ 10h à 15.30h

5.5 Lieu : Le Locle ou La Chaux de Fonds

5.6 Financement : le financement des ateliers est fait à travers les fonds mis à disposition par l'ARPAF pour le projet « Cross border mobility »

Pour plus d'informations :

- Site internet du projet « cross border mobility » :
<https://www.alpine-region.eu/projects/arpaf-cross-border>
- Personne de contact : Peter Niederer, peter.niederer@sab.ch